

Procès verbal - Compte rendu détaillé
Conseil Communautaire du 12 juillet 2022

Date de séance 12 juillet 2022
Date convocation 6 juillet 2022
Lieu conseil Salle du conseil municipal Verdun (visioconférence)
Séance publique Oui
Diffusion dématérialisée Oui
Présidence Samuel HAZARD Président
Début de la séance 20h02
Fin de la séance 23h23

		Présent		Excusé	Mandataire
		Physique	visio		
HAZARD	Samuel	1			
ANTION	Claude	1			
MUNERELLE	Régine			x	Samuel AMBROSIO
DIDRY	Julien		1		
THOMAS	Jean-François		1		
THIL	Marie-Claude			x	
DEHAND	Philippe			x	
GERARD BARGE	Christine			x	Claude ANTION
CORTIAL	Patrick		1		
VELAIN	Jean-Christophe	1			
GRIGGIO	Antoni		1		
COLAUTTI	Philippe	1			
SCHWEITZER	Karen		1		
FALQUE	Armand			x	Samuel HAZARD
AMBROSIO	Samuel	1			
GOEURIOT	Bernard		1		
DURET	Jean-Luc			x	Samuel HAZARD
LORANS	Patrick			x	
BROCARD	Régis		1		
CHAZAL	Raphaël		1		
LIBERT	Pierre			x	Claude ANTION
GERVAISE	Gérard			x	
SAINT-VANNE	Charles			x	
LONG	François-Xavier			x	
MICHELET	Maurice			x	
LAPARRA	Jean-Pierre			x	
STCHERBININE	Gérard			x	
COLLIGNON	Maryvonne		1		
PONCELET	Michel			x	
ADDENET	Jean-Marie			x	Samuel AMBROSIO
JACQUINOT	Pierre		1		
VERNEL	Jean			x	
PELISSIER	Catherine		1		
PROT	Christine		1		
MAGISSON	Patrick		1		
LEFRAND	Pascal			x	

JACQUINET-DEBEAUMOREL	Sandrine			x	
BOURDIN-WATRIN	Sylvie	1			
HENRY	Philippe	1			
BATTOU	Pascale	1			
WEISSE	Fabrice			x	
ROUARD	Guillaume	1			
CASAGRANDE	Emmanuelle			x	Karen SCHWEITZER
MOUNZER	Diana	1			
LAVINA	Bruno			x	Michel REVEANI
DE PALMA-ANCEL	Angéline	1		x	
BEAUMET	Fabrice	1			
SANTUS	Angélique	1			
HIRAT	Mickaël			x	
GHEWY	Jennifer			x	
RICHARD	Julia	1			
BROCHET	Quentin	1			
ANRIFIDINE	Nasra			x	
WEISS	Pierre	1			
BURATI	Pascal	1			
REVEANI	Michel	1			

Quorum 19 sur : 31 15 16 28
Présent 31

Secrétaire de séance nommé Quentin Brochet

Auxiliaire au secrétaire de séance Freddy KESSEL Directeur Général des services

A titre préliminaire Les papiers suivants ont été substitués ANNULE ET REMPLACE - Décision Modificative de Crédits n°1 - Budget PRINCIPAL
 ANNULE ET REMPLACE - Modification du Tableau des effectifs
 Le papier suivant est retiré Modification Statutaire du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Val Dunois.

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Présentations diverses	Samuel HAZARD	Présentation de la DDT sur la loi Climat et résilience Présentation du dispositif MILOMOOV	Pas de vote	ASSISTE aux deux présentations qui n'appellent pas de délibération
Compte rendu des décisions du Bureau du 23 Juin 2022	Samuel HAZARD	Pas d'observation	M. Colautti absent Unanimité	PREND ACTE des décisions du Bureau
Procès-Verbal de la séance du 23 mai 2022	Samuel HAZARD	Pas d'observation	M. Colautti absent Unanimité	PREND ACTE du PV du 23 mai 2022
Nouveau marché de gestion des déchets ménagers et assimilés - Autorisation de lancer et d'attribuer le marché - Sections de fonctionnement et d'investissement (opération n° 07 2 812 0).	Samuel HAZARD	Pas d'observation	M. Colautti absent Unanimité	AUTORISE le Président à lancer et à attribuer un marché de gestion des déchets ménagers et assimilés, AUTORISE le Président à solliciter les partenaires extérieurs à la recherche de subventions (Etat, région, département, etc.), AUTORISE le Président à signer tous documents utiles au bon aboutissement de ce dossier.
Création d'une fourrière automobile intercommunale et externalisation du mode de gestion		Philippe Henry demande si les carages des locaux pourront répondre ? Le Président confirme que les locaux sont agréés. Monsieur Antion précise que des véhicules sont régulièrement mis en fourrière à Thierville.		
	Samuel HAZARD	Monsieur le Président explique la méthode : en principe les propriétaires sont appelés avant mise en fourrière mais souvent, la carte grise n'est pas changée donc impossible de dire à la personne de partir. Parfois, des véhicules sont abandonnés, ou volés ou brûlés. Monsieur Antion ajoute que le commissariat indiquait auparavant le nom du propriétaire mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.	Unanimité	- AUTORISE la création du service public de fourrière intercommunale ; - AUTORISE le lancement de la procédure de concession de service public et d'autoriser monsieur le Président à mettre tout en œuvre pour aboutir à la conclusion d'une convention avec un tiers fourrieriste.
Marché de réhabilitation d'une Bibliothèque en médiathèque à l'Hôtel des Sociétés - Lot 3A ,Avenant n°2 - Lot 13, Avenant 1	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer : - l'avenant 2 avec la société Thouraud dans les conditions indiquées ci dessus - l'avenant 1 avec la société SPIE dans les conditions indiquées ci dessus
Régularisation pour le paiement d'une facture - Marché à bons de commande Contrôle Technique QUALICONSULT – Protocole d'accord transactionnel	Samuel HAZARD	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer un accord transactionnel avec la société QUALICONSULT sur la base des éléments énoncés ci-avant pour un montant de 216,00 € HT soit 259,20 € TTC.
Modalités d'indemnisation des entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés publics suite à la hausse du coût des matériaux et à la guerre en Ukraine	Samuel HAZARD	Pas d'observation Le président ajoute que la collectivité va saisir les financeurs notamment pour obtenir des subventions supplémentaires	Unanimité	AUTORISE le principe d'indemnisation des entreprises selon les modalités fixées dans la présente délibération AUTORISE Monsieur le Président à signer les protocoles indemnitaires avec les entreprises qui en font la demande.

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Signature de l'avenant N°1 à la convention d'adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme (SMIAU) mis en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun	Claude ANTION	Pas d'observation	Unanimité	ACTE les ajustements, AUTORISE, les rôles et obligations respectifs de la CASV et de la commune.
Régularisation mise à disposition de bien au profit de l'EPCL - logements de fonction	Philippe Colautti	Pas d'observation	Unanimité	CONSIDERE que les conventions de mise à disposition signées au titre de la compétence enfance et scolaire ne pouvaient pas avoir pour objet ou pour effet d'intégrer d'anciens logements de fonction de l'école Galland (sis 25 place commandant Galland) et les fonction allée du Dragon (23 avenue allée du Dragon) désaffectés à ce service ; CONSIDERE que ces biens, depuis la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, sont donc toujours restés sous propriété pleine et exclusive de la Ville de Verdun. Qu'ainsi, leur situation juridique et comptable se doit ainsi d'être régularisée.
Cession parcelle AP 23 et 24 en partie - Monsieur Claude RICHARD et Madame Michèle RICHARD	Patrick CORTIAL	Pas d'observation	Unanimité	CÈDE les parcelles AP 23 et 24 dans son nouveau découpage à Monsieur et Madame Claude RICHARD pour un montant de 16 € du m ² , montant appliqué à la surface réelle déterminée par le géomètre. AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la vente, notamment la signature du compromis de vente, de l'acte authentique et de tout autre document nécessaire à la vente et à saisir le notaire de son choix pour procéder à ces formalités
ANNULE ET REMPLACE - Modification du Tableau des effectifs	Philippe Colautti	Pas d'observation	Unanimité	VALIDE la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci dessus
Tableau global des effectifs au 31.12.2021	Philippe Colautti	Pas d'observation	Unanimité	VALIDE le tableau global des effectifs au 31.12.2021 tel que présenté.
Délibération cadre portant régime indemnitaire - mise à jour 2022	Philippe Colautti	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE M. le Président à appliquer le cadre indemnitaire ci-dessus évoqué, AUTORISE M. le Président à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget
Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions et de l'expertise - Mise à jour 2022	Philippe Colautti	Pas d'observation	Unanimité	APPLIQUE les modalités mises à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel AUTORISE M. le Président à fixer par arrêté individuel les montants individuels
Programme médiathèque 07 1 15 10 : validation du plan de financement actualisé au vu de la sollicitation d'une subvention 2ème tranche DGD travaux	Samuel HAZARD	Pas d'observation	Unanimité	- valide le montant du marché mis à jour et de ses avenants, à la date de la délibération - adopte le plan de financement prévisionnel actualisé présenté en annexe - autorise Monsieur le Président à solliciter cette deuxième tranche de DGD Travaux et à signer tout document s'y rapportant - précise que dans le cas où les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités au plan de financement prévisionnel, le solde serait supporté par l'auto-financement de la collectivité.

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
ANNULE ET REMPLACE - Décision Modificative de Crédits n°1 - Budget PRINCIPAL	Samuel HAZARD	Pas d'observation	Unanimité	VOTE la décision modificative de crédits n°1
Modalités d'attribution des bourses dans le cadre des chantiers jeunes	Karen SCHWEITZER	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE l'organisation des chantiers jeunes et le versement des bourses aux modalités définies.
Conditions de partenariat dans le cadre de l'organisation de chantiers jeunes	Karen SCHWEITZER	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à faire appliquer les conditions de partenariat relatives aux chantiers jeunes portés par des associations partenaires du territoire, dans le cadre défini ci-dessus
Validation de la programmation de la Dotatation Politique de la Ville 2022	Karen SCHWEITZER	Pas d'observation	Unanimité	VALIDE la programmation de la Dotatation Politique de la Ville 2022 conformément au tableau indiqué. AUTORISE monsieur le Président ou son représentant à signer la convention Dotatation Politique de la Ville 2022, ainsi que tous les documents y afférents et à percevoir la Dotatation Politique de la Ville.
Engagement CTG Voie verte ligne 085000		Philippe Henry regrette que Charny et Thierville ne soient pas reliées avec cette voie ferrée. Claude Anthon explique que la voie est toujours en activité pour la SNCF et qu'il est difficile pour eux de les contacter		APPROUVE le projet de saisine ; AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération
Compétence Ordures Ménagères - Rapport annuel 2021	Samuel HAZARD	Jean-Christophe Velain émet des réserves sur ce dossier car toutes les communes de l'agglomération ne peuvent avoir une voie verte. Il faut valoriser et entretenir ce qui existe actuellement et notamment les chemins ruraux qui sont parfois aujourd'hui en mauvais état. Samuel HAZARD précise que l'objet de la délibération est une étude d'opportunité pour le moment et que rien n'est pour le moment acté. Monsieur le Président explique les difficultés actuelles pour la fabrication des conteneurs enterrés et la livraison des composteurs	Unanimité	
	Samuel HAZARD	Sur le tri il y du progrès mais nous sommes perfectibles. Dans les poubelles "noires" beaucoup de déchets ne devraient pas y être. Le président remercie les communes qui utilisent les broyeurs pour les déchets "bruns". Beaucoup de travail à faire encore sur le cœur de ville de Verdun. En 2023 des poubelles bi flux vont être mises en place	Prend acte	PREND ACTE du rapport ci-annexé ; AUTORISE Monsieur le Président à le notifier aux communes membres et à signer toutes pièces afférentes.
Autorisation signature la convention "aide au logement temporaire 2" (ALT2) 2022	Samuel HAZARD	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention « aide au logement temporaire 2 » pour l'exercice 2022 et ainsi à bénéficier d'une subvention de 24 899,81 €.
Prise en charge des contrats d'intermittence de la CAGV par la Ville	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le Président à procéder au remboursement des sommes engagées par la Ville de Verdun, afin d'assurer la continuité des actions culturelles de la collectivité, par la prise en charge des contrats d'intermittence,
Convention de bénévolat Grand Festival	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le Président à signer la convention susmentionnée,
Convention association Transversales - Grand Festival	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le Président à signer la convention susmentionnée et à verser à l'association Transversales la somme de 22 500 €, sur le budget du Grand Festival.

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à la Fédération nationale des collectivités territoriales	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le Président à adhérer à la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la somme de 794 €,. AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette adhésion.
Subventions exceptionnelles aux associations	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Pierre WEISS ne prend pas part au vote Unanimité	AUTORISE le Président à verser les subventions
Plan de financement Démos 2022-2023	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le président à solliciter des subventions auprès des organismes selon le plan présenté ci-dessus, AUTORISE le président à signer tout document relatif à ces subventions auprès des organismes concernés.
Convention Atelier d'Art - Lycée Marguerite	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	JC Velain ne prend pas part au vote Unanimité	AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention de partenariat pour l'année 2022-2023 et à prévoir les crédits pour l'achat de matériel et la rémunération des professeurs.
Convention CDM	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention de partenariat pour l'année 2022 et à prévoir les crédits pour le versement d'une subvention de 50 000€.
Convention de partenariat entre le Musée de la Princerie et Contre-Courant MJC	Antoni GRIGGIO	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Contre-Courant MJC et tous les documents relatifs à cette opération.
SPORTS - SUBVENTIONS SPECIFIQUES	Samuel AMBROSIO	Pas d'observation	Unanimité	DECIDE l'attribution des subventions spécifiques suivantes : - ATHLE55 pour le SEMI-MARATHON MEUSE GRANDE GUERRE 2022 d'un montant de 2 500,00€ - MOTOCLUB LA VALTOINE pour les MX MASTER KIDS 2022 d'un montant de 2 500,00€ - CLUB VTT SAINT-SYMPHORIEN dit LES LOUPS DE BELRUPT pour LA BEHOLLE 2022 d'un montant de 2 000,00€ - ASPTT pour le TRAIL URBAIN VERDUNOIS 2022 d'un montant de 500,00€
Harmonisation du dispositif Mille talents	Samuel HAZARD	Les communes rembourseront aux communes le montant à l'Agglo. L'agglo fera un titre de recette envers les communes. Le PIA s'achevant, le pass jeune n'existe plus. Les communes peuvent adhérer à 1000 Talents si elles le souhaitent pour aider les habitants à exercer une activité culturelle. Samuel AMBROSIO : établir une liste et un recensement d'association pouvant bénéficier du dispositif	Unanimité	HARMONISE le dispositif dans le cadre énoncé ci-avant.

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Construction et scénographie pour la Citadelle souterraine du Grand Verdun – programme 07 1 14 11 – Avenant n°8 avec l'entreprise BERTHOLD	Jean-Christophe VELAIN	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°8 au marché de Gros Œuvre - Démolition (Lot n°1) dans le cadre des travaux construction et scénographie pour la Citadelle souterraine du Grand Verdun avec l'entreprise BERTHOLD dans les conditions fixées ci-dessus, AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.
Avenant au marché C175819 Acquisition d'un système de transport guide pour le parcours scénographique de la Citadelle	Jean-Christophe VELAIN	Pas d'observation	Unanimité	AJOUTE au bordereau des prix unitaires les prix indiqués en annexe n°1.
Questions Diverses - Convention de complémentarité entre la Région Grand Est et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun en matière de transport sur son territoire	Jean-François THOMAS	Pas d'observation	Unanimité	AUTORISE l'inscription de la question diverse à l'ordre du jour APPROUVE la convention de complémentarité entre la CAGV et la RGE, AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de complémentarité en matière de transport entre la CAGV et la RGE, AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette décision.
Questions Diverses - Requalification du Quartier Ville Haute / affectation des travaux assainissement et eau sur le budget principal	Jean-François THOMAS	Pas d'observation	Unanimité	ADOpte la prise en charge des travaux d'eau et d'assainissement, liés à la requalification du quartier Ville Haute, sur le budget principal de la CAGV.

A Verdun le 15 juillet 2022

Le Président

Samuel HAZARD



La secrétaire de Séance

Quentin Brochet